

Image not found or type unknown



Recuperation frais d'agence

Par **pierro**, le **21/11/2008** à **15:02**

etant separer depuis peu nous avons mis la maison en vente lors de son aquisition j'ai avance les frais d'agence avec mon argent personnel .rnJe voudrais savoir si lors de la vente je suis en droit de les réclamer.rnMerci d'avance